

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 25 juin 2014 à 21 heures, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

SONT PRÉSENTS :

COMMISSAIRES :

Mmes Lucie Désilets, Denise Girard et Colette Larose

MM Michel Gervais, Normand Héroux, Benoît Laganière et Michel Parent

Formant quorum sous la présidence de Mme Lucie Désilets.

COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS:

Du primaire : Mme Valérie St-Laurent

Du secondaire : M. Jacques Seminario

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Francine Chabot, commissaire

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Raynald Thibeault, directeur général

M. Anthony Bellini, directeur général adjoint

Mme Sylvie Caron, directrice générale adjointe

M. Daniel Tremblay, directeur général adjoint

Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications

M. Éric Lafrance, directeur du Service des ressources matérielles

M. Pierre Vocino, directeur du Service de l'organisation et du transport scolaire

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, Mme Lucie Désilets, déclare la séance ouverte.

Il est 21 h 43.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2014

76-CE-2013-2014

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Girard :

QUE l'ordre du jour soit adopté en retirant le point 12.1 *Nouvelle école primaire de Brossard - octroi d'un contrat pour la fourniture, l'installation, le raccordement et l'entretien de fibres optiques.*

Adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal :
 - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mai 2014
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
 - 9.1 Ajout d'un véhicule à un transporteur
10. Affaires du Service des ressources financières
11. Affaires du Service des ressources matérielles
 - 11.1 École Samuel-De Champlain – réfection du système de ventilation des classes et de l'administration au rez-de-chaussée, phase I
 - 11.2 Octroi de contrat – cueillette et livraison de la reprographie
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
 - 14.1 Dépenses de la présidence du Conseil – autorisation
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Ajournement ou clôture de la séance

77-CE-2013-2014

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MAI 2014

IL EST PROPOSÉ par Mme Valérie St-Laurent que le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mai 2014 soit adopté avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2014

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

78-CE-2013-2014

AJOUT D'UN VÉHICULE À UN TRANSPORTEUR

CONSIDÉRANT la réorganisation du transport scolaire pour les écoles secondaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de travail du Comité exécutif;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Normand Héroux :

- 1° **QUE** le contrat n° 80 signé en 2012 pour une période de 5 ans entre la Commission scolaire Marie-Victorin et l'entreprise de transport Autobus Baillargeon Ltée comprenne 19 véhicules au devis du contrat;
- 2° **QUE** ledit contrat soit modifié pour le nombre de véhicules, kilomètres et prix au contrat;
- 3° **QUE** la présidente et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin ledit contrat de transport.

Adoptée à l'unanimité

79-CE-2013-2014

ÉCOLE SAMUEL-DE CHAMPLAIN – RÉFECTION DU SYSTÈME DE VENTILATION DES CLASSES ET DE L'ADMINISTRATION AU REZ-DE-CHAUSSÉE, PHASE I

CONSIDÉRANT que cinq (5) entrepreneurs se sont procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT que quatre (4) entrepreneurs ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation du professionnel mandaté du Service des ressources matérielles d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Tuyauterie Michel K et Denis inc. »;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Colette Larose :

- 1° **QUE** le contrat pour l'appel d'offres 056-056-43428 – Samuel-De Champlain – réfection du système de ventilation des classes et de l'administration au rez-de-chaussée, phase I, soit accordé à l'entrepreneur « Tuyauterie Michel K et Denis inc. » pour un montant total de 208 790,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 23 juin 2014 déposé par le Service des ressources matérielles;
- 2° **QUE** la direction du Service des ressources matérielles soit autorisée à

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2014

signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission
scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

80-CE-2013-2014

**OCTROI DE CONTRAT – CUEILLETTE ET LIVRAISON DE LA
REPROGRAPHIE**

CONSIDÉRANT que le Service des ressources matérielles a procédé à une
démarche d'appel d'offres public afin d'établir un (1) contrat à exécution sur
demande avec un (1) prestataire de services relativement à la cueillette et à
la livraison de la reprographie quotidienne dans les établissements de la
Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que onze (11) prestataires de services se sont procuré le
cahier de charges;

CONSIDÉRANT que huit (8) prestataires de services ont déposé une
soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles à
la suite de l'analyse des soumissions reçues;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Denise Girard :

- 1° **QUE** le contrat à exécution sur demande relatif à la cueillette et à la
livraison de la reprographie dans les établissements de la Commission
scolaire soit accordé au prestataire de services « Planète Courrier
inc. », pour un montant approximatif de 118 680,00 \$ avant taxes, selon
le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 16 juin 2014
déposé par le Service des ressources matérielles;
- 2° **QUE** ce contrat soit d'une durée d'un (1) an, soit du 1^{er} septembre 2014
au 31 août 2015, avec deux (2) options de prolongation annuelle,
portant la durée maximale du contrat au 31 août 2017;
- 3° **QUE** la direction du Service des ressources matérielles soit autorisée à
signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission
scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

AUTRES POINTS

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2014

81-CE-2013-2014

DÉPENSES DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL – AUTORISATION

CONSIDÉRANT que l'article 4.1 de la *Politique de frais de déplacement et de voyage* adoptée par le Conseil des commissaires prévoit que les dépenses de la présidente du conseil sont autorisées par le comité exécutif;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Gervais :

D'AUTORISER les dépenses de la présidente, au montant de 236,26 \$, pour la période du 9 janvier au 4 juin 2014.

Adoptée à l'unanimité

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Aucun commissaire n'a pris la parole.

AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 21 h 55.

Présidente

Secrétaire générale